



Se plaindre de son avocat/bâtonnier

Par fleur de vanille

Bonjour

Mon avocat est aussi le bâtonnier, comment et a qui me plaindre de lui ?

cordialement merci

Par spartacus777

Là vous posez la question qui tue et résume tous les problématiques des avocats

En théorie on vous répondra c'est facile il suffit de saisir le Bâtonnier par LRAC (pour la forme) ...un Membre du Conseil de l'Ordre agira par délégation, étudiera votre demande et statuera "de manière indépendante et impartiale" comme on dit

[...]

Mais il faut faire des calculs pour savoir si cela vaut le coup en termes de durée de procédure (2à4 ans + cout avocat justice), s'il s'agit de contestations d'honoraires d'avocats < 5000? laissez tomber...> 10 000? oui

Modération : merci de respecter les CGU qui interdisent de dénigrer une profession, quelle qu'elle soit.